

LA BIODIVERSITE DANS LA CONCEPTION ET LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN SIMPLE DE GESTION

par Roland **Burrus**¹

Une trentaine d'années se sont écoulées depuis que je me suis impliqué dans la gestion forestière d'un groupement forestier familial dans l'est de la France. Autodidacte dans ce domaine mais aussi solidement conseillé par quelques experts forestiers reconnus pour leur professionnalisme, je vous propose de m'accompagner successivement sur quelques réflexions auxquelles se livre le propriétaire forestier privé lorsqu'il établit un Plan Simple de Gestion, puis sur les questions que se pose le forestier à l'occasion d'un passage en coupe. Car à mon sens, le martelage constitue l'acte clé d'une gestion forestière inscrite dans la durée.

Le fil conducteur d'un propriétaire forestier privé, c'est le plan simple de gestion. Cela doit l'amener à connaître le mieux possible le contexte stationnel de sa forêt, son outil de production et les interactions multiples qui en résultent. Pour établir un plan simple de gestion, il faut tout d'abord connaître son territoire, connaître son capital producteur, mais aussi se fixer des objectifs à long terme et les moyens de les atteindre. Ce programme implique notamment de :

- respecter les impératifs écologiques en les considérant comme des atouts et non comme des contraintes ;
- connaître les espèces protégées, végétales (pyrole verdâtre, géranium sanguin, sabot de Vénus), les lépidoptères forestiers (le papillon « grand sylvain », la Bacchante), les mammifères (chiroptères ou chauve-souris, chat forestier, putois), les oiseaux (bécasse des bois, cigogne noire, pic cendré, pic mar), les reptiles et amphibiens (lézard vivipare, sonneur à ventre jaune). Toutes ces espèces ont leur place dans le bon fonctionnement de l'écosystème forestier ;
- protéger la ripisylve pour contribuer à améliorer la qualité des eaux, facteur de diversification des habitats aquatiques.

Lors du martelage, on distingue les arbres d'avenir pour la production commerciale et les arbres à forte valeur écologique, indispensables à la vie de nombreuses espèces d'insectes, d'oiseaux et de chiroptères ; on cherche à diversifier les structures et à sélectionner les espèces adaptées à la station, selon la flore et les potentialités du sol ; on veille à maintenir des arbres de bordure en lisière parce que ceux-ci constituent un milieu très riche en diversité. Attentif à la dynamique naturelle du peuplement, on intervient pour étendre au maximum la surface foliaire exposée à la lumière, éclaircir le voisinage des essences de lumière ou agrandir des cellules de régénération. Ainsi on ouvre progressivement le couvert, on cherche à maîtriser le flux de lumière par un travail dans le sous-étage, utile au développement d'arbustes à baies dont les oiseaux sont friands, on entretient la ripisylve pour maintenir la qualité des cours d'eau. Attentif aux plantes, on cherche à améliorer l'état de la biodiversité en mélangeant les essences pour éviter un risque d'attaques d'insectes et de champignons, on maintient quelques espaces ouverts pour permettre le gagnage des cervidés et des sangliers, on conserve des arbres à cavité, de vieux arbres, quelques arbres dépérissants ou des arbres morts pour garantir le maintien d'espèces lignivores, on préserve des sous-étages d'essences minoritaires non nuisibles à l'essence objectif, on maintient en l'état des terrains humides.

¹ Propriétaire forestier-sylviculteur.

Pour achever cette évocation du martelage, je voudrais insister sur deux points qui me paraissent essentiels :

- d'une part, un martelage abouti implique une approche holistique de la forêt,
- d'autre part, ce qui doit guider le marqueur, c'est l'amélioration de la valeur du capital producteur de façon à la faire progresser à l'occasion de chaque rotation jusqu'à un seuil optimum.

En effet, le processus d'amélioration du capital producteur, qui accompagne toutes les initiatives prises pour conserver, voire améliorer l'état de la biodiversité existante, constitue la seule variable sur laquelle le sylviculteur puisse intervenir pour mettre sur le marché des bois de qualité et prélever une récolte rémunératrice permettant au propriétaire forestier, quel qu'il soit, d'assumer tous ses engagements de gestion durable de sa forêt.

Concernant les composantes de la biodiversité et des services écosystémiques auxquels j'attache du prix, spontanément je citerai :

- le maintien d'un couvert forestier continu, fondement de la bonne santé d'une forêt que celle-ci soit appréciée d'un point de vue biologique ou patrimonial ;
- le mélange d'essences pour toutes les raisons évoquées précédemment mais aussi pour accueillir le plus grand nombre possible d'oiseaux, d'abeilles, de papillons pour ne citer que ceux-là ;
- le maintien d'arbres sénescents ou morts étant donné l'importance accordée à la décomposition de la matière organique et la nécessité du recyclage ;
- la place à donner aux accompagnants feuillus dans une plantation résineuse atteignant le seuil de la futaie ;
- l'évitement d'un prélèvement excessif qui pourrait amener l'irruption de graminées ou d'herbacées indésirables (par exemple la Renouée du Japon) ou d'essences indésirables telles que le robinier ou le chêne rouge d'Amérique ;
- les plus grandes diversités animale et végétale.

Ma vision holistique de la forêt a précisément pour origine la perception du fait que chacun des éléments de la forêt sur lequel je porte mon regard est le constituant d'un tout, d'un tout variable dans le temps et dans l'espace qui évolue soit à cause du fonctionnement naturel de la forêt, soit à cause de mon intervention sur cette forêt, par exemple par la préférence donnée à tel ou tel arbre ou à la modulation de l'éclaircissement. Il est vrai que je suis attaché à l'esthétique d'une forêt. En employant ce qualificatif, je cherche à offrir la perception la plus réelle possible de la vie qui se passe en forêt, une perception biologique de la forêt dans toute sa composante naturelle et je dirais même affective. Par l'éveil de la vue, de l'ouïe et de l'odorat, l'idéal est de susciter chez le passant la grandeur de la force de la Nature et de l'Esprit dont l'homme est le médiateur.

Présenter un compte d'exploitation sur des produits dont le cycle de vie varie entre cinquante ans à deux siècles a quelque chose de dérisoire. Et cependant le réalisme de cette situation, face à des porteurs de parts, à des actionnaires exige d'y répondre pour, si possible, les satisfaire, conserver leur confiance, donc leur présence la plus longue possible à mes côtés. Alors je leur dis ceci : l'excédent positif ou négatif du compte d'exploitation, exprimé en valeur monétaire, est aléatoire, même si je m'évertue à ce qu'il soit le plus souvent possible positif. A vrai dire, mes seules grilles de référence sont :

- d'une part, l'accroissement annuel optimum en qualité et en valeur ;
- d'autre part, l'évolution de la répartition de la production annuelle entre la surface terrière par m²/ha des bois d'œuvre de qualité A et B et la surface terrière du taillis par m²/ha.